

LE CHARREYSONNANT



N°5 Mars-2015

Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

Voici le mois de Mars qui rime avec budget communal.

La situation sociale et économique de notre pays n'a malheureusement guère évolué et, malgré des baisses de dotations qui continuent de grever nos finances, il faut garder espoir en l'avenir et agir pour améliorer notre quotidien.

Les demandes de subventions, jusqu'alors demandées pour nos différents projets 2015, commencent à nous revenir favorablement. Tout est donc envisageable et la municipalité mettra tout en œuvre pour que se concrétisent ses investissements.

Sylvain DOISNEAU

Le parcours de citoyenneté



[La Journée Défense et Citoyenneté \(JDC\)](#)

Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JDC est obligatoire pour tous les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans. Elle accueille chaque année environ 750 000 jeunes de métropole et d'outre-mer sur près de 250 sites. Elle participe à la politique en faveur de la jeunesse. **Renforcée par l'initiation aux gestes de premiers secours, elle permet de fédérer les jeunes autour des notions de citoyenneté et de l'esprit de défense.**

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la paix et la démocratie ont un prix, payé par les soldats prêts à sacrifier leur vie pour leur pays. **Elle est une occasion unique de contact direct avec les militaires, et de découverte des multiples métiers et engagements, qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.** En fin de journée, **un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique ainsi que pour l'inscription au permis de conduire.**



L'Agenda du mois

Mardi 3 Mars: Réunion publique à la Mairie à 20h00 : Alain Becquet et Chantal Bouvret

Mercredi 4 Mars : Réunion publique à la Mairie à 18h30 : Emmanuelle Coint et Gilles Delepau

Samedi 7 Mars : Carnaval des enfants organisé par l'association Charrey en Fête – départ, à 13h30 devant la Mairie, des enfants vêtus de leurs plus beaux costumes

Samedi 7 Mars : Messe à l'église de Charrey à 18h00

Dimanche 22 Mars : Elections départementales 1^{er} tour

Dimanche 29 Mars : Elections départementales 2^{ème} tour

Mairie – 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey sur Saône Email : lecharreysonnant@laposte.net

Le château d'eau de Charrey



Le château d'eau de Charrey est un réservoir pilote associé au puits de Magny les Aubigny, construit en 1959, d'une capacité de 300 m³ et qui distribue les communes de Charrey et de Bonnencontre Est. Pour arriver à la cuve, il faut gravir 340 marches.

A quoi servent les châteaux d'eau ?

Quoi de plus facile que de tourner le robinet de l'évier ou de la douche pour obtenir de l'eau. Mais le parcours de l'eau est assez tortueux avant d'arriver à votre maison.

L'eau est pompée des nappes phréatiques et conduite par le réseau d'adduction vers la station de traitement où elle est décantée, filtrée et désinfectée si nécessaire.

Elle est ensuite conduite par un réseau de transfert jusqu'au château d'eau



Intérieur du château d'eau de Charrey

Comment ça marche ?

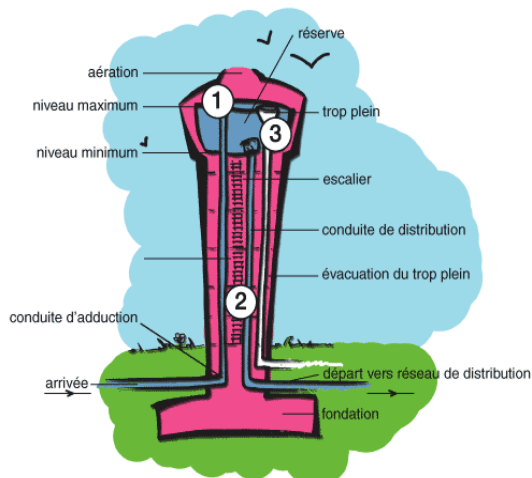
Des pompes puissantes vont créer une surpression qui fera monter l'eau dans une grande cuve au sommet du château d'eau, situé parfois à plus de 100 mètres au-dessus du sol.

Un autre tuyau permet à l'eau de redescendre, comme pour l'évacuation de l'eau d'une baignoire.

Enfin, un dernier tuyau permet d'évacuer l'eau en cas de débordement.

Le château d'eau se remplit en permanence et se vide. Mais contrairement à la baignoire, on ne le vide complètement que lorsqu'on veut nettoyer la cuve.

La réserve d'eau permet de faire face à une consommation moyenne du réseau d'une demi-journée en général, soit le temps nécessaire à une éventuelle réparation sans que les consommateurs ne viennent à manquer d'eau chez eux



Son principe de fonctionnement est calqué sur celui des vases communicants :

Pour que l'eau soit envoyée dans les habitations sans l'utilisation de pompes, il faut que le réseau soit gravitaire. Cela signifie que les habitations doivent être situées en contrebas du réservoir, afin que l'eau soit conduite jusqu'à elles via le réseau de distribution grâce à la pression exercée. Si une habitation est située plus en hauteur que le réservoir, elle ne pourra pas être approvisionnée. C'est le principe des vases communicants

A savoir : l'eau sortant de votre robinet a une pression équivalente au dénivelé qui existe entre le château d'eau et votre habitation. Si le dénivelé est de 10 mètres, la pression est d'un bar.

20 mètres équivalent à 2 bars et ainsi de suite....

Élections Départementales des 22 et 29 Mars 2015

Avec la réforme des scrutins de 2013 :

- la carte cantonale des départements est redessinée ; il y a 23 cantons en Côte d'Or au lieu de 43
- Charrey fait partie du canton de Brazey en Plaine (qui comprend Saint Jean de Losne et Seurre)
- Les élections cantonales deviennent les élections départementales, qui vont permettre d'élire, au scrutin binominal à deux tours, deux conseillers départementaux et ce, pour une durée de 6 ans.
- Chaque candidature doit présenter un binôme composé obligatoirement d'un homme et d'une femme titulaires, qui auront chacun choisi leur propre suppléant du même sexe.
- Une fois élus, les conseillers départementaux deviennent des grands électeurs et voteront pour le président du Conseil Départemental (ex Conseil Général) et aux élections sénatoriales.

Le rôle du Conseil Départemental :

Il intervient dans les domaines suivants :

- Aide sociale et santé (aide à l'enfance, protection sanitaire de la famille, Caf, DDAS, maisons de retraite, hébergement et prestations sociales pour les personnes handicapées)
- Enseignement (construction, équipement, entretien et fonctionnement des collèges)
- Transports (transport scolaire et routier)
- Voirie (routes départementales, ports de pêche et de commerce)
- Patrimoine (financement et gestion des musées départementaux, bibliothèque centrale de prêt, archives départementales)

Les Conseillers Départementaux, au quotidien proches du territoire, accompagnent les communes, communautés de communes dans leurs réflexions et investissements.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte électorale pour venir voter.

Si on fleurissait Charrey...



La commune de Charrey recense environ 50 bacs à fleurs le long de ses routes, rues et chemins. Ils n'attendent que de se faire remarquer par leur beauté, par tous ceux et celles qui traverseront le village l'été prochain. **Pour cela, nous avons besoin de vous, jardiniers et fleuristes amateurs de Charrey !**

Si vous partagez avec nous cette envie de fleurir notre commune, vous pourriez amener, à partir du mois d'avril, vos boutures, semences ou plants au local des espaces verts, rue d'Amont les lundis ou jeudis; **En attendant, vous pouvez vous manifester soit vers Carine, notre secrétaire, soit par mail à : lecharreysonnant@laposte.net ou encore au 06 84 92 04 87.**

Ceci nous permettra :

- de connaître le type de plants, fleurs et arbustes que vous souhaitez donner
- et de mettre en place le calendrier des plantations en bacs

Mille mercis par avance pour votre implication à venir et à très bientôt peut-être avec le râteau, la binette et la petite pelle...

Etat Civil

Les nouveaux arrivants, rue de l'Eglise

Madame CHATAGNIER Morgane et Monsieur Sébastien BOSSU

Madame COLLE Noémie



Il y a un siècle, le Conseil délibérait

Séance du 10 Novembre 1914

- Considérant les circonstances actuelles, concernant les difficultés de ravitaillement du bois de chauffage, le Conseil estime que le ramassage du bois mort dans les bois communaux rendrait un grand service aux habitants de la commune et prie Monsieur le Préfet de bien vouloir autoriser les affouagistes de CHARREY à procéder au nettoyage du bois mort dans les coupes 4, 5, 6, 7, 8 et les coupons de réserve 8, 9 et 10
- Considérant l'importance de venir en aide à nos vaillants défenseurs, le Conseil ouvre des fonds libres en caisse, vote un crédit de 50 F pour l'Office Central des Blessés, dont le siège est à DIJON
- Vu les difficultés de se procurer des pierres pour l'entretien des chemins en 1914, dues à l'état de guerre et au décès de l'adjudicateur Monsieur DOREY, le Conseil prie Monsieur le Préfet d'autoriser le Maire à traiter de gré à gré avec le fournisseur possible
- Rôle d'affouage. Le Conseil fixe à 114 le nombre d'affouagistes. La redevance est fixée à 17 F par lot.

Séance du 09 décembre 1914

- Achat d'une carabine. Considérant l'importance de l'exercice du tir pour les jeunes gens, le Conseil ouvre un crédit de 80 F pour l'achat d'une carabine et des munitions nécessaires.

Pour régaler les papilles des gourmands : MOUSSE KINDER

Recette issue du blog : les mets tissés cuisine d'ici et d'ailleurs

Pour 6 petite verrines ou 4 grandes

Préparation : 10 minutes

Cuisson : 5 minutes

Repos : 2 h minimum au réfrigérateur

10 barres de chocolat Kinder

50 ml de lait demi-écrémé

2 œufs



1. Dans une casserole, faire fondre 9 barres de chocolat Kinder dans le lait (la 10^{ème} barre est conservée pour la décoration). Lisser avec une cuillère et réserver
2. Séparer les blancs des jaunes
3. Ajouter un jaune d'œuf au lait chocolaté en mélangeant bien
4. Monter les blancs en neige ferme et incorporer délicatement au lait au chocolat
5. Verser dans des verrines ou des petits ramequins et mettre au frais au moins 2 heures

Au moment de servir, déposer un carré de Kinder sur le dessus de chaque mousse

Le Charreysonnant fait marcher vos neurones !

Problème numéro 1 : Les deux mâts

Deux mâts à drapeau mesurent 10 mètres de hauteur ;

Un câble de 15 mètres les relie à partir de leurs extrémités supérieures. A son point le plus bas, le câble est à 2,50 mètres du sol. Quelle distance sépare les deux mâts ?